



**ESCH-SUR-ALZETTE**  
**150, BOULEVARD J-F. KENNEDY**

**RÉSIDENCE À APPARTEMENTS POUR ETUDIANTS ET MAISON DES CITOYENS**

**INAUGURATION D'UNE RESIDENCE  
COMPRENANT DES APPARTEMENTS POUR ETUDIANTS ET UNE MAISON DES CITOYENS  
AU 150, BOULEVARD J-F. KENNEDY A ESCH-SUR-ALZETTE**

---

Le Fonds pour le développement du logement et de l'habitat est heureux d'inaugurer aujourd'hui une nouvelle résidence pour étudiants, comprenant également une maison des citoyens réalisée pour les besoins de la Ville d'Esch-sur-Alzette, en présence de Madame Maggy Nagel, Ministre du Logement, et de Madame Vera Spautz, Bourgmestre de la Ville d'Esch-sur-Alzette.

Il s'agit du quatrième projet construit par le Fonds pour les besoins de l'Université de Luxembourg, après ceux situés à Luxembourg/Beggen, Luxembourg/Limpertsberg et Esch-sur-Alzette/Nonnewisen, comprenant respectivement 17, 73 et 42 unités de logement. A noter qu'un ensemble supplémentaire comprenant 37 chambres pour étudiants est en cours de construction à Oberkorn.

Située à l'angle du boulevard Kennedy, de la rue du Brill et de la rue Nelson Mandela (anc. Rue des Boers), la parcelle, occupée à l'origine par 3 maisons insalubres, impliquait la réalisation d'un projet original, tenant compte de ses caractéristiques environnementales et de sa géométrie particulière. Sa proximité avec le centre-ville, la gare et la future université offrait les conditions idéales pour la création de logements pour étudiants, ainsi qu'une fonction complémentaire, en remplacement de la maison des citoyens actuelle devenue trop petite, pour les besoins respectifs du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et de la Ville d'Esch-sur-Alzette.

De par ses fonctions distinctes, le bâtiment se compose de 2 entités séparées par un système de compartimentage. Chaque entité a ses propres accès, ascenseurs et issues de secours. L'entrée principale, côté boulevard J-F. Kennedy, est en recul par rapport à l'alignement de la façade du bâtiment afin d'élargir le trottoir afin de favoriser l'accueil et de créer une sécurité entre la circulation et les promeneurs.

Compte tenu de la présence de la voie ferrée, les logements pour étudiants sont implantés dans la partie supérieure du bâtiment et surplombent ainsi le chemin de fer et ses nuisances, tandis que la maison des citoyens prend place sur 3 niveaux, du sous-sol au 1er étage, éclairée par un puits de lumière.



### **LOGEMENTS POUR ÉTUDIANTS**

Leur réalisation répond à la demande de l'Université d'implanter des logements pour étudiants dans le cadre de la création de la cité des Sciences à Esch-Belval.

Au total, 30 chambres individuelles sont réparties dans 7 appartements situés du 2ème au 5ème étage de la résidence et desservies à la fois par un ascenseur et une cage d'escalier. A chaque étage prennent place 2 appartements, à l'exception du dernier étage qui en compte un seul. Chaque appartement comprend une salle de séjour, une salle à manger, une cuisine et un hall de nuit avec local de rangement commun et plusieurs chambres individuelles avec une salle de douche et WC personnels.

Chaque étage dispose d'une chambre accessible aux personnes à mobilité réduite. L'organisation du bâtiment permet, si besoin, de faire évoluer, de manière aisée, les 4 niveaux de logements pour étudiants en logements familiaux.

### **MAISON DES CITOYENS**

La maison des citoyens a une fonction complémentaire aux services de la Ville d'Esch-sur-Alzette, regroupant diverses activités pour enfants et adultes, telles que des cours d'alphabétisation, d'informatique, une aide aux devoirs, mais également une « école des parents ».

Les façades du rez-de-chaussée ont été habillées par des stores mis en valeur par l'artiste Silvano Gloesener. Les locaux abritent des espaces de rencontre ainsi que des espaces modulables, afin d'accueillir des groupes de travail de différentes tailles, avec une capacité maximale de 80 à 100 personnes. Ils comptent également une cuisine collective.

L'ensemble sera desservi par un ascenseur et une cage d'escalier, et accessible aux personnes à mobilité réduite.

Le bâtiment est de classe énergétique B. Le coût total de la construction porte sur quelque 3.500.000,- € HTVA.

La conception du projet a été confiée au bureau d'Architecture Steinmetz & Demeyer de Luxembourg. Les autres hommes de l'art ayant participé sont le bureau BEST de Senningerberg pour le génie civil, H.B.H. de Luxembourg pour la coordination de sécurité-santé, BLS EnergiePlan pour le génie technique, Luxcontrol pour le contrôle technique et AIB-Vinçotte pour le contrôle et la réception de conformité.

## CORPS DE MÉTIER

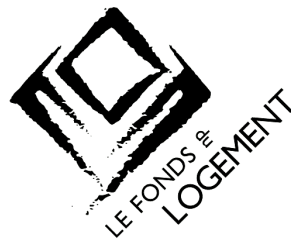
Gros-œuvre :  
Chauffage / Sanitaires :  
Toiture / Construction bois :  
Ascenseur :  
Menuiserie extérieure :  
Electricité :  
Façade :  
Plâtre :  
Chape / Carrelage :  
Isolation technique :  
Graphisme éléments de façade :  
Sol souple :  
Ferronnerie :  
Peinture :  
Menuiserie Intérieure :

PIANON — Bettange-sur-Mess  
CHALEUR APPLIQUÉE — Esch-sur-Alzette  
PREFALUX — Junglisnter  
KONE — Livange  
WEISGERBER — Contern  
CITY-ELECTRIC — Luxembourg  
DE LORENZI — Esch-sur-Alzette  
PLAFA — Senningerberg  
MAROLDT — Luxembourg  
ISOMONTAGE — Luxembourg  
VIDALE-GLOESENER — Luxembourg  
ACTUA — Mamer  
TMS SA — Grevenmacher  
PINTO LUX — Roeser  
ACHTEN—Schwebsingen

## BUREAUX

Architecte :  
Génie civil :  
Coordination sécurité-santé :  
Génie technique :  
Contrôle technique :  
Contrôle et réception de conformité :

STEINMETZ DEMEYER ARCH. — Luxembourg  
BEST — Senningerberg  
HBH — Luxembourg  
BLS EnergiePlan — Luxembourg  
Luxcontrol — Esch-sur-Alzette  
AIB Vinçotte — Luxembourg



**FONDS POUR LE DEVELOPPEMENT DU LOGEMENT ET DE L'HABITAT**  
L-2942 Luxembourg Tél. 26.26.44-1 Fax. 22.31.31 [fonds.logement@flcm.lu](mailto:fonds.logement@flcm.lu) [www.fondsdulogement.lu](http://www.fondsdulogement.lu)